



Aménagements Les grands projets de 2023

GRAND
FORMAT



8
|
11

4



ACTU

Événementiel
Une fin d'année 2022
festive!

12



V•B et VOUS

Solidarité
Devenir Sapeur-Pompier
volontaire

15



CULTURE

Espace Aragon
Exposition au sommet

EN IMAGES

2



Retrouvailles : cérémonie des vœux
Trafic perturbé : avenue Général-de-Miribel

ÉDITO DU MAIRE

3



ACTUALITÉS

4-7



Événementiel : une fin d'année festive
Commerces : une tombola solidaire
Mobilité : lignes Ski-bus / Pont de brignoud
Sécurité : équiper son véhicule pour l'hiver
Le chiffre : 7431 habitants!
Jeunesse : le carnaval se prépare
Social : l'aide au chauffage pour les seniors
Associations : demandes de subventions
Pôle logement : l'accueil au public évolue
Etat civil : passeports et cartes d'identité

GRAND FORMAT

8-11



Aménagements
Les grands projets de 2023

V•B & VOUS

12-14



Solidarité : comment devenir sapeur-pompier volontaire ?
Initiative : Au Bonheur des Dames
CSC Brignoud : le Relais Petite Enfance

CULTURE & LOISIRS

15-16



Espace Aragon : expositions au sommet...
À vos agendas
Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

LIBRE EXPRESSION

17



INFOS PRATIQUES

18




"Clic"
sur la vignette pour
accéder directement
à la page

N° 101

Les Villardiens au rendez-vous des vœux 2023

Enfin ! C'est avec plaisir et émotion que le Maire Patrick Beau a pris la parole le 9 janvier dernier afin de présenter de vive voix ses meilleurs vœux à la population. Pour l'occasion, une soirée spéciale a été organisée, à laquelle de nombreux Villardiens venus entre amis ou en famille, des membres de la vie associative et des commerçants ont assisté. Après le traditionnel discours, le temps était aux échanges informels et à la convivialité autour d'un copieux apéritif dînatoire. ●



Retrouvailles

9
janvier



Trafic perturbé

1-4
janvier

Un accident et un trafic routier compliqué

Le pont de Brignoud ayant rouvert le 13 décembre, peu avant les vacances de Noël, un retour à une circulation routière apaisée était plus que bienvenu !

Malheureusement, le 1^{er} de l'an, une grange s'est écroulée sur l'avenue Général-de-Miribel. La route a dû être coupée à la circulation entre le collège et la gendarmerie du 1^{er} au 4 janvier. Les automobilistes ont donc emprunté l'avenue Belledonne et la rue Victor-Favier pour reprendre la RD 523, ce qui n'a pas manqué de créer de nouveau de fortes perturbations. Au-delà de son impact sur le trafic, rappelons que cet accident, bien qu'il n'ait fait aucun blessé, a obligé une famille à quitter son domicile le temps des travaux de démolition et d'évacuation des gravats. ●



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal Février 2023



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, A. Andriollo

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication / D. Greffe / M. Mancip / S. Philippe
Musée Maison Bergès, Département de l'Isère / images-et-reves.fr / Shutterstock / Freepik.com

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Fontaine • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2023 puisse vous apporter la santé et des moments de joie à partager

Mes premières pensées vont à toutes les personnes qui doivent faire face aux épreuves de la maladie ou sont soumis à la perte d'un proche à qui j'adresse tout mon soutien.

En ce début d'année nous avons enfin pu organiser la traditionnelle cérémonie de vœux ouverte à tous. Ce moment a permis de remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien vivre dans notre commune... les services de proximité, les acteurs économiques, les associations et tous les bénévoles et bien d'autres qui permettent de développer et d'animer également la vie locale.

Ce fut aussi l'occasion de vous parler des réalisations et des projets que nous envisageons malgré les difficultés sanitaires, économiques et climatiques. Mais aussi de réaffirmer certains de mes engagements envers vous en matière de :

- **solidarité**, avec des actions concrètes permettant de soutenir nos seniors, accompagner nos jeunes et aider les personnes les plus précaires ;
- **éducation**, l'une des grandes priorités de la Municipalité avec une affectation importante et constante de moyens humains et techniques pour garantir une éducation de nos enfants dans les meilleures conditions ;
- **cadre de vie en environnement**, par des aménagements d'embellissement, de sécurisation des déplacements pour tous, de protection de l'environnement et de préservation des ressources ;
- **transition énergétique**, avec des mesures immédiates permettant d'impacter significativement la réduction de notre consommation énergétique et, à plus long terme, des actions inscrites dans un plan climatique établi dans la concertation avec les Villardiens ;
- **sécurité**, par notre vigilance sans relâche dans la lutte contre la délinquance, les cambriolages, les infractions routières et les incivilités. Et la volonté de maintenir le bon ordre et la tranquillité pour tous.

Toutes les réalisations et les projets qui en découlent s'appuient sur une large concertation et un dialogue qui s'exprime dans les différentes commissions municipales représentatives, les réunions publiques, les réunions des quartiers, ou à travers chaque demande formulée par chaque habitant par écrit ou à l'oral auprès des élus et des référents de quartiers.

Nous veillons également à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, malgré un contexte économique difficile, à maîtriser l'endettement de la Commune, et à ne pas augmenter cette année encore les taux d'imposition.

Toujours avec la volonté de vous informer au mieux des actions menées et avec le plaisir de vous croiser pour échanger avec vous, je vous laisse sans plus attendre, découvrir ce numéro du V•B infos ! ●

Événementiel : une fin d'année festive

Commerces : une tombola solidaire

Mobilité : Lignes SkiBus

Travaux : le pont de Brignoud

Hiver : véhicules bien équipés !

Le chiffre : la population de Villard-Bonnot

Jeunesse : Le carnaval se prépare

Social : l'aide au chauffage pour les seniors

Associations : subventions

Pôle logement : l'accueil du public évolue

Sécurité : le plan hiver

État-civil : passeports et cartes d'identité

Aménagements

Les grands projets de 2023

Sapeurs-pompiers : en campagne !

Initiative : "Au Bonheur des Dames"

CSC Brignoud : le Relais Petite Enfance

Espace Aragon - Exposition "Duo au sommet"

À vos agendas

Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

Très belle année 2023 à vous !

Fidèlement,

Patrick Beau

Maire de Villard-Bonnot



[Événementiel]

Une fin d'année **festive**

2022 s'est achevée dans la joie et la bonne humeur à Villard-Bonnot ! L'esprit de Noël a investi tout d'abord les rues et quelques-unes des places communales.

Dès le 9 décembre, les décorations de jour ont métamorphosé le rond-point du lycée, des sapins à décorer ont embelli la place Alfred-Fredet et République, ainsi que le parvis de la Mairie. De nuit, ce sont les lumières qui ont pris le relais. Cette année, les LEDs blanches étaient de mise : sur les candélabres, sur les arbres et la façade de la Mairie. Côté festivités, les rendez-vous traditionnels que

constituent la remise des colis de Noël aux Villardiens âgés de 70 ans et plus, et le marché de Noël ont, cette année encore, connu un beau succès. Un grand bravo aux élèves des écoles élémentaires qui ont, à nouveau cette année, apporté une touche de bienveillance et de créativité en réalisant de belles cartes de vœux pour les seniors. Une attention grandement appréciée ! ●



Une **tombola solidaire**, une belle initiative !



[Commerces]

En fin d'année 2022, Sonia, de la boutique « Echechet-Mat » à Lancey a organisé une tombola solidaire avec la participation de 8 autres commerces locaux*. L'idée était de proposer une animation commerçante à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de créer du lien et surtout d'apporter une aide à une association caritative !

En effet, les bénéfices générés par la vente de tickets de tombola ont été offerts à l'association Les Blouses Roses de Grenoble, créée en 1944 à Saint-Hilaire-du-

Touvet. C'est grâce à Séverine Meunier et Michel Di Gioia, Villardiens au grand cœur et bénévoles auprès de l'association, que la mise en relation a pu se faire entre Echechet-Mat et les Blouses Roses. Ces dernières interviennent principalement auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en Ehpad. Les bénévoles écoutent, réconfortent, distraient les malades et apportent de la joie dans un quotidien de solitude ou de soins.

Mardi 17 janvier 2023, à 14 h, un petit comité s'est réuni pour procéder au tirage au sort : dix lots et un magnifique panier garni ont ravi onze chanceux !

Tous les prix ont été généreusement offerts par les commerces partenaires de l'opération. À cette occasion, Sonia, Sandrine, Chantal, Isabelle, Michel et Séverine ont pu compter sur la présence et la bonne humeur d'Hervé Gigon, Délégué régional Auvergne Rhône-Alpes de l'association Les Blouses Roses de Grenoble, de Chantal Leroy, Présidente de l'association et de Lucienne, Trésorière des Blouses Roses. Au final, 521 € ont été récoltés au profit des Blouses Roses de Grenoble ! ●

Facebook [@blousesrosesgre](#)

Website www.lesblousesroses.asso.fr

* Fleuriste « 1001 Fleurs »
Boutique « Bétina kdo »
Bar « Chez Françoise »
Tabac « Chez Sandrine »
Salon de coiffure « Coup coiff »
Boucherie « Froment »
Boulangerie « La Nougatine »
Boulangerie « Lazzarotto »

Lignes SkiBus

Cap sur les montagnes !

Comme tous les hivers, les lignes SkiBus reprennent du service : direction les stations de Belledonne et Chartreuse ! Du 17 décembre 2022 au 2 avril 2023, 7 dessertes sont accessibles.

Pour Villard-Bonnot, la ligne M'TOUGO 409 relie notre commune aux Adrets pour mettre le cap sur Les 7 Laux-Prapoutel.

Pour les lignes au départ de Grenoble, les bus 407 et 707, les réservations sont possibles et même conseillées. Elles s'effectuent 48 h avant le trajet et

jusqu'à la veille 17 h, sauf pour les réservations pour les trajets du lundi s'effectuent à partir du vendredi 9 h et jusqu'au samedi 17 h ; Les réservations pour les trajets du mardi s'effectuent à partir du samedi 9 h et jusqu'au lundi 17 h. Votre réservation sera validée sous condition de places disponibles. ●

📄 Réservations :

https://xefront.simpliciti.fr/124_gresivaudan/

Tous les horaires



Le CHIFFRE

7431

Les chiffres du recensement édités par l'INSEE viennent de paraître !

Ainsi, Villard-Bonnot compte 7 431 habitants, en légère hausse.



Pont de Brignoud à nouveau ouvert à la circulation...

ENFIN! après 9 mois de travaux et, côté villardien, une circulation difficile, le pont de Brignoud a de nouveau été ouvert aux véhicules légers le mardi 13 décembre 2022.

Un retour à la normal grandement apprécié. Quelques consignes...

- L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et de plus de 2,5 mètres de haut.
- La circulation est à double sens et la vitesse limitée à 30 km/h.
- Cyclistes, selon votre pratique et les conditions de circulation empruntez la chaussée ou les trottoirs, pied à terre ; piétons, empruntez les trottoirs prévus à cet effet.
- Automobilistes, cyclistes, piétons restez prudents et faites attention aux autres.
- Cyclistes, piétons veillez à vous équiper pour améliorer votre visibilité la nuit.

... En attendant la construction d'un nouveau pont !

Le Département travaille également sur la construction d'un nouveau pont, en cohérence avec les autres projets d'aménagement du secteur telle que la suppression du passage à niveau de Brignoud. Le coût de cette nouvelle infrastructure est estimé entre 12 et 16 M€ HT. Sous réserve de l'avancement des procédures environnementales et d'utilité publique, les travaux pourraient débuter à la fin de l'année 2024 pour une mise en service fin 2026. La concertation publique préalable sera conduite en début d'année 2023. ●



En zone montagne, on équipe son véhicule !



Depuis le 1^{er} novembre 2022, les automobilistes circulant dans le département ou vivant dans des zones montagneuses en région Rhône-Alpes doivent désormais installer des pneus hiver sur leur véhicule, ou détenir des chaînes. Des panneaux de circulation ont été installés sur la voirie afin d'informer les usagers, dans le cadre de la Loi Montagne.

Cette loi a pour but d'améliorer la sécurité routière en cas de neige et de verglas, et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses.

En cas de non-conformité à la loi Montagne, le conducteur d'une voiture non équipé en pneu neige encourt une contravention de 135 €.



[Jeunesse]

Le Carnaval se prépare !

Oyez, Oyez!

Préparez fil, aiguille, patron
et paire de ciseaux :
le Carnaval se tiendra le
18 mars prochain



La date est donc fixée, et les ateliers pour la création du traditionnel « Bonhomme Carnaval » s'organisent. Le 12 décembre dernier s'est en effet tenu l'une de ces sessions spéciales. Au programme, échanges d'idées, premiers croquis... Aux commandes, on retrouve Damien Truchassout, coordo-jeunesse au Centre socioculturel de Brignoud. Depuis 2019, son savoir-faire et sa créativité donnent corps et vie à l'imaginaire des élèves de la commune. Pour 2023, les enfants ont choisi une thématique d'actualité : le recyclage des vêtements. ●



[Social]

Seniors, pensez à demander l'aide au chauffage

**Le CCAS propose une aide au chauffage
aux Villardien(ne)s
âgé(e)s de 70 ans et plus.**

Versée directement au fournisseur d'énergie, elle est calculée en fonction du plafond de l'ASPA - Allocation de Solidarité aux Personnes Agées -, (anciennement minimum vieillesse): les revenus ne doivent pas dépasser 961,08 € par mois pour une personne seule, et 1 492,08 € par mois pour un couple. Si vous répondez aux critères, vous pouvez en bénéficier, quel que soit votre moyen de chauffage (cheminée, poêle à granules, gaz, électricité...).

Comment ça marche ?

Les demandes doivent être adressées au CCAS, avant le 18 mars 2023. Elles se composent du formulaire de demande (scanner le QR Code en bas de l'article), et de votre avis des impôts 2022 sur les revenus de 2021. ●

→ CCAS de Villard-Bonnot

🕒 du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)

☎ 04 76 45 79 45

✉ affaires.socials@villard-bonnot.fr

Associations

plus que quelques semaines pour
faire une demande de subvention

La Commune attribue chaque
année des subventions aux
associations locales.

En 2022, l'enveloppe totale s'élevait
d'ailleurs à 94 350 €.

Ces subventions avaient été
réparties entre différents secteurs :

- les affaires sociales (3 350 €),
- la culture et les loisirs (13 100 €)
- le sport (71 850 €)
- le pôle « autres » (6 050 €).

Toutes les associations villardiennes
peuvent solliciter une aide financière
auprès de la municipalité.

Pour cela, il est nécessaire de prendre
contact avec le service vie associative
dès aujourd'hui pour obtenir le
dossier de 2023.

**Toutes les demandes doivent
être complétées et retournées au
service vie associative avant le
28 février 2023.**

Bulletin de demande d'aide
En ligne





Créé en 2018, le Pôle logement centralisait les demandes de logements des communes de Villard-Bonnot, Le Versoud et Froges, en un pôle unique à la mairie de Villard-Bonnot.

Lors de leur rencontre le 7 octobre 2022, les Maires des trois Communes ont affirmé leur volonté de poursuivre la démarche entreprise sur le territoire, en y apportant toutefois une évolution. Depuis le 1^{er} janvier 2023, des permanences seront également ouvertes dans les mairies de Froges et Le Versoud. Ainsi, les usagers pourront être reçus par l'agent de leur commune et ainsi ne pas avoir à se déplacer dans la ville voisine.

Comment ça marche ?

Si vous recherchez un logement social sur les communes de Froges, le Versoud ou de Villard-Bonnot, veuillez prendre contact avec l'une d'entre elles. Toutes peuvent

vous renseigner sur l'ensemble du parc immobilier. Les agents du pôle logement vous accueilleront pendant les permanences (voir ci-dessous). L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous. ●

En pratique

Une boîte mail unique aux 3 communes :
polelogement@villard-bonnot.fr

À Villard-Bonnot, contactez Martine Bernard

04 76 45 79 55

Accueil sur rendez-vous le mercredi de 9 h à 12 h
le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Au Versoud, contactez Yveline Fiorcapucci

04 76 77 12 64

Accueil sur rendez-vous le mardi de 9 h à 12 h

À Froges, contactez Valérie Bret

04 76 71 40 65

Accueil sur rendez-vous le jeudi de 13 h 30 à 17 h

Passeports & cartes d'identité : comment voir les disponibilités ?



Villard-Bonnot compte parmi les 34 communes de l'Isère habilitées au traitement des demandes de cartes nationale d'identité (CNI) et de passeports.

Cette compétence est appréciée et largement sollicitée. Sur la période du 20 octobre 2021 au 20 octobre 2022, le service d'Etat-Civil de Villard-Bonnot a ainsi enregistré 3 968 demandes de titres sécurisés. 2 056 étaient des cartes d'identité et 1 912 des passeports.

Les demandes étant très importantes l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à votre disposition un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique. ●

[Pôle logement]

[Sécurité]

En savoir plus sur le plan hiver

Les services techniques de la commune mettent en œuvre du 1^{er} novembre au 15 avril, un Plan de Viabilité Hivernale. Il est déclenché en fonction du risque potentiel que prend l'usager en cas de chute de neige ou de verglas.

Je découvre le protocole ici !



[État civil]



rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

**À chaque demande, son lien :
Carte d'identité ou passeport »**

passeport.ants.gouv.fr

Permis de conduire »

permisdeconduire.ants.gouv.fr

Carte grise »

immatriculation.ants.gouv.fr

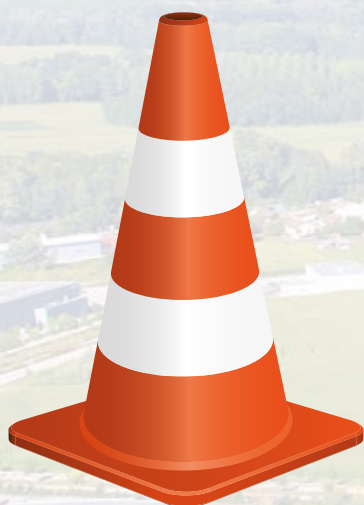


**GRAND
FORMAT**

AMÉNAGEMENTS

Amélioration du cadre de vie, mobilité, environnement, sécurité et services... Les projets se poursuivent cette année. La ville évolue au fil des chantiers. Faisons le point.

Les grands projets de 2023



- L'**avenue Robert-Huant** va faire peau neuve
- Des nouvelles du **restaurant scolaire Victor-Hugo**
- **Quai des négociants** : des aménagements importants
- Un **potager aromatique** à l'essai...
- **Le gymnase Jean-Jaurès** : dernière ligne droite
- Connaissez-vous le **service Mvélo+** ?



Avenue Robert-Huant

L'avenue Robert-Huant va faire l'objet en 2023 d'un réaménagement complet. Il devrait garantir sécurité, confort, mobilité pour tous et un cadre de vie et une image conforme à l'ambition de la Commune.

Le projet comprend l'enfouissement des réseaux secs, la mise en séparatif du réseau d'assainissement, la réfection de la chaussée et celle du réseau d'eau ainsi que le raccordement à la Fibre. Il sera complété par l'engagement de la future voie départementale permettant à terme de supprimer le passage à niveau (prévu fin 2024). Avec ce projet, la Commune vise à améliorer le cadre de vie sur l'ensemble de l'itinéraire, donner une image positive de la commune pour cette entrée importante de la ville, créer des espaces de qualité paysagés, structurer la circulation de tous les modes de transport, notamment les piétons et les cycles.

La municipalité souhaite également renforcer la sécurité de l'ensemble des modes de transport sur la totalité de l'itinéraire, garantir un accès facile à la gare et au marché pour tous les modes de transport tout en limitant au maximum les contraintes de circulation et les nuisances pendant les travaux. Enfin, l'aménagement s'inscrit dans la démarche de label « Villes et Villages fleuris ».

Travaux et calendrier

L'ensemble du projet a été présenté lors d'une réunion publique le 22 septembre dernier. Pour permettre la bonne tenue de cet important chantier, la circulation sera coupée et une déviation sera mise en place de mars à fin 2023.

Afin de présenter le projet, la déviation et le calendrier, la municipalité a convié les riverains concernés par les travaux à une seconde réunion le 8 décembre dernier. ●

FOCUS

sur la déviation

L'avenue Robert-Huant sera coupée de l'intersection avec le boulevard de Libération (carrefour de Brignoud) à celle avec l'avenue de la Chantoume. L'accès pour les riverains, les commerces et les intervenants du chantier, sera conservé.

La déviation se fera donc par l'avenue de la Chantoume, la rue des Castors et la rue Désiré-Granet. La vitesse sera limitée à 30 km/h, les poids lourds seront interdits (sauf bus et desserte chantier). Les dos d'ânes et giratoire de ces rues seront modifiés pour permettre le passage des bus. ●



- **Date** : de mars à décembre 2023
- **Détails** sur fichier à télécharger :



Restaurant scolaire Victor-Hugo

En 2021, la Municipalité a financé une étude autour de la création d'un restaurant scolaire pour l'école Victor-Hugo. Le but de ce projet : offrir un nouveau service aux enfants et aux agents périscolaires de l'école maternelle, qui doivent pour le moment faire le chemin vers le restaurant Alain-Bruno, déjà bien occupé par les élèves de l'école élémentaire Libération.

L'actu du chantier.

Le futur restaurant scolaire prend forme ! Les travaux de terrassement ont commencé en juillet 2022. En janvier 2023, le gros œuvre est terminé, l'étanchéité de la toiture-terrasse et la pose des menuiseries aluminium sont en cours d'achèvement. Les travaux se poursuivent avec

les autres corps d'état. Construit à côté de l'école, rue de la Scierie, le bâtiment fera 240 m² et pourra recevoir jusqu'à 95 enfants. Il sera constitué d'une entrée-vestiaire, d'une cuisine équipée, d'une salle de restauration, de deux vestiaires, de sanitaires pour les enfants, et pour les agents, d'un local de rangement et d'un local technique. Le chantier devrait être livré au cours de l'été 2023.

Au total, 963 600 € HT (travaux et honoraires) sont investis dans ce nouveau bâtiment. Le projet bénéficie du soutien financier du Département de l'Isère, au titre de la dotation territoriale (78 169 €), mais également celui de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (199 644 €). La Commune a également sollicité la Région Auvergne Rhône-Alpes et attend aujourd'hui une réponse. ●





GRAND FORMAT

AMÉNAGEMENTS

Les grands projets de 2023

Quai des Négociants

Des aménagements pour plus de sécurité et de tranquillité...

Après plusieurs mois de travaux, le quai des Négociants respire ! Attentif à la qualité de vie et l'amélioration de la sécurité notamment des piétons et des vélos, ainsi qu'au développement de l'usage des modes doux, la commune a réalisé des aménagements importants. En ce début d'année, les services techniques ont également procédé à la touche finale : la végétalisation de cet axe.

La sécurité des usagers, au cœur des préoccupations

Le quai des Négociants et la rue de l'Isle formaient la route départementale RD 165. À la suite de l'ouverture du barreau de la Grande-Île, destiné à concentrer le trafic routier, elle est devenue une voie communale. La Municipalité, en accord avec les riverains, a donc voulu en faire une rue agréable à vivre avec une circulation apaisée et limitée aux besoins du quartier. S'agissant de la circulation, les feux sont au vert : le barreau sur Le Versoud et la réouverture du pont de Brignoud ont permis de réduire le trafic et de retrouver une fréquentation plus classique des véhicules légers.

Dans de telles conditions, et dans l'optique de faire des choix réalistes et cohérents, la Municipalité a installé un radar pédagogique à plusieurs reprises.

Un radar pédagogique : pour faire quoi ?

Dans ce contexte, le radar pédagogique s'avère être un outil précieux. Installé sur une période de 2 à 3 mois, il permet de connaître le nombre de véhicules (et leur vitesse) qui empruntent la rue, dans les deux sens de circulation. Accompagné d'un logiciel qui génère des statistiques, le radar permet à la police municipale d'obtenir une synthèse du trafic et d'adapter les contrôles en fonction de la situation. Cela aide également la Municipalité et les services techniques dans le choix des aménagements à réaliser et de s'assurer de l'atteinte des objectifs, à savoir, baisse de la vitesse et sécurité pour tous les modes de transport.



Avec les statistiques fournis par le radar, on observe une baisse de la fréquentation du quai des Négociants, dans les deux sens, mais aussi une baisse de la vitesse moyenne (-6 à -8 km/h en fonction du sens). Enfin, les aménagements réalisés permettent un meilleur respect de la limitation de vitesse. Objectif atteint pour la collectivité qui souhaite obtenir une circulation apaisée dans ce secteur. ●

Quelques chiffres



Fréquentation du boulevard de la Libération (niveau stade René-Bœuf) Avant et après la fermeture du pont de Brignoud

Période	Avant fermeture	Après fermeture
Par jour dans les 2 sens	6 071 véhicules	11 650 véhicules

Fréquentation du quai des Négociants

Période de 14 jours, hors vacances scolaires, pont de Brignoud et barreau Grande-Île ouverts

Sens	Lancey » Saint-Ismier		Saint-Ismier » Lancey		
	Travaux	Avant	Après	Avant	Après
Véhicules/jour		1 437	1 346	1 061	939
Vitesse moyenne		52 km/h	46 km/h	47 km/h	39 km/h



Cadre de vie

Dans le cadre de la labélisation Villes et Villages Fleuries, la commune de Villard-Bonnot poursuit ses efforts en matière d'environnement et de cadre de vie.

Potager aromatique à partager

Si la végétalisation de la ville (entre autres) est remplacée au cœur de nombreux chantiers d'aménagements, des projets à courts termes voient également le jour. Très souvent, ces actions œuvrent en faveur de la biodiversité, mais elles ont également une portée pédagogique et évidemment esthétique. Si en 2022 la commune s'est dotée de plusieurs hôtels à insectes, en 2023 un premier potager aromatique à partager verra le jour au printemps.

Le principe ?

Un espace vert dédié aux plantes aromatiques sera créé. Il se composera d'une trentaine de variétés différentes, clairement identifiées et en libre-service. Afin de respecter la plante et les usagers, seuls quelques brins pourront être prélevés. Si le concept fonctionne bien, ces potagers aromatiques à partager devraient voir le jour sur tout le territoire communal. ●

Gymnase Jean-Jaurès

Depuis quelques mois, la place Bizet, située derrière la mairie, est le théâtre de nombreux travaux. Pour mémoire, le projet comprend la réfection des nouveaux locaux du Centre Musical Accords, la création d'une nouvelle salle associative, mais également la réhabilitation du gymnase Jean-Jaurès.

Pour le Gymnase Jean-Jaurès, 1147 666 €HT (travaux et honoraires) sont investis dans sa réhabilitation. Le projet bénéficie du soutien financier du Département de l'Isère, au titre de la dotation territoriale (79 571 €), celui de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (145 411 €), mais également celui de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (150 312,50 €). La commune a également sollicité la Région Auvergne Rhône-Alpes et attend aujourd'hui une réponse.

Les travaux

S'agissant du gymnase, le chantier a malheureusement souffert de plusieurs retards. Pour rappel, la réhabilitation de cet équipement sportif porte sur la mise aux normes du bâtiment mais également sur sa rénovation thermique globale. Parmi les nouveautés, le gymnase

aura une extension dans laquelle seront logés les gradins (jusqu'à absents), et disposera également d'un parvis et d'une entrée identifiée. Le chantier se poursuit donc et devrait être livré durant le premier trimestre 2023. Pour autant, il est déjà possible d'entrevoir le gymnase dans sa nouvelle version: les nouvelles façades et une nouvelle enveloppe sont visibles. Elles sont isolées de manière à réduire significativement les consommations énergétiques. La rénovation se poursuit à l'intérieur de l'édifice, avec notamment la remise aux normes de l'éclairage et de l'aération.



L'actu...

La salle associative et l'extension du CM Accords ont été livrées au cours du dernier trimestre 2022. Les activités périscolaires et associatives ont pu être mises en place dès septembre. L'école de musique a, quant à elle, emménagé en fin d'année. ●



Service Mvélo+

Le service Mvélo+ propose aujourd'hui plus de 9 000 vélos à la location et 2 000 places de consignes sécurisées, mais aussi toute une offre d'animations gratuites dédiées au vélo sur le territoire de la Métropole et du Grésivaudan : cours d'apprentissage et remise en selle, escape game, marquage, petits-déjeuners en consignes... destinés aux particuliers, aux entreprises, aux communes ou encore aux écoles.

Un mois gratuit pour tester le vélo électrique !

Vous l'aurez compris, **Mvélo+** est porteur de nombreuses initiatives. Le 31 janvier, à 17 h sur le parking du lycée Marie-Reynard, le service a proposé aux Villardiens qui le souhaitent, de découvrir la pratique du vélo à assistance électrique. Après inscription et signature d'un contrat de prêt, une dizaine d'habitants se sont vu remettre un vélo gratuitement, pour une durée d'un mois. L'objectif de l'équipe de **Mvélo+** est d'accompagner, de conseiller et de favoriser l'accès à l'information et aux bonnes pratiques les (futurs) cyclistes qui à l'issue du test souhaitent investir dans un VAE.

Mvélo+ c'est aussi...

Mvélo+ est présent à la Gare de Grenoble, au Campus et, depuis 2021, sur la Presqu'île de Grenoble et à Crolles. Certains des ateliers de réparation **Mvélo+** (agences Gare et Presqu'île) proposent le **marquage de vélos** (identifiant unique contre le vol), et l'agence Presqu'île met à disposition son **atelier d'autoréparation** en journée : des outils en libre-service permettent de réparer soi-même son vélo. ●

→ Mvélo+ » Agence Crolles : 431, avenue Ambroise-Croizat - 38920 Crolles
 @ territorialisation.mvelo-plus@cykleo.fr.



[Solidarité]

Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?



SAPEURS-POMPIERS

Le saviez-vous ? Les sapeurs-pompiers de l'Isère lancent une campagne de communication afin de faire connaître la profession. L'objectif ? Donner envie de devenir des sapeurs-pompiers volontaires. Un projet, évidemment, soutenu par les soldats du feu de Villard-Bonnot.



C'est souvent un rêve d'enfant que de devenir pompier. Et puis en grandissant, le rêve devient une vocation pour certains, tandis que pour d'autres, il reste dans un coin de l'esprit. Si vous faites partie du deuxième groupe, sachez qu'il est possible (sous certaines conditions) de devenir sapeur-pompier... volontaire ! Et ça tombe plutôt bien car, la profession a besoin de vous. N'hésitez plus !

Être volontaire, c'est la possibilité de s'engager en parallèle de vos études ou de votre activité professionnelle. Les conditions pour tenter votre chance sont assez simples. Vous devez avoir 16 ans et plus, être apte physiquement et jouir de vos droits civiques.

Devenir sapeur-pompier volontaire : les étapes clés

- 1 La prise d'information et mise en contact se fait directement auprès de la caserne de Villard-Bonnot. Vous pouvez retirer un dossier de candidature et obtenir un entretien avec le chef de la caserne, Denis Feroni. Il vous présentera le métier, les fonctions et les obligations.
- 2 Sur présentation d'un **certificat médical précisant votre aptitude à la pratique du sport**, vous devrez passer des tests sportifs.
- 3 À cela suivra une **visite médicale**, réalisée par un médecin sapeur-pompier.
- 4 Une commission de recrutement vous donnera l'occasion d'**exposer vos motivations** et découvrir l'organisation du SDIS.
- 5 Vous avez été reçu ? Il est temps de **suivre la formation**, délivrée progressivement et par modules. Cela vous permettra d'agir en toute efficacité et sécurité tout en assurant des missions opérationnelles d'équipier « stagiaire » dans l'ambulance, au sein d'une équipe à laquelle vous serez intégré.
- 6 **Vous vous engagez sur 5 années**, renouvelable. Au cours de cette période, vous suivez une formation continue. Il s'agit du maintien et du perfectionnement des acquis. ●



Caserne de Villard-Bonnot

580, rue Guynemer
38190 Villard-Bonnot

www.sdis38.fr

@sapeurs-pompiers
de Villard-Bonnot

Bon à savoir

Des conventions existent entre le SDIS de l'Isère et certains employeurs pour faciliter l'accès aux formations et/ou pour partir en intervention.



Au Bonheur des Dames

Les ateliers créatifs & manuels de Jeanine Fantato

Passionnée de loisirs créatifs, Jeanine Fantato, propriétaire de la mercerie Au Bonheur des Dames, propose depuis l'automne 2022 des ateliers manuels dans sa boutique. Si les activités varient, l'objectif reste le même : **L'envie de partager son savoir-faire avec ceux qui souhaitent apprendre et créer. Présentation.**

Rencontre. Au 9bis boulevard de la Libération est installée depuis de nombreuses années, une petite mercerie. À l'intérieur, Jeanine accueille, conseille et échange volontiers avec les clientes... Afin qu'elles trouvent leur bonheur. Car il y a un peu de « la caverne aux merveilles » dans les merceries : par ici des vêtements, par-là du matériel de couture ; vous trouverez des rayonnages complets de boîtes de boutons de toutes les tailles et de toutes les couleurs... Un peu plus haut, les pelotes de laine, ou encore celles de coton ; un peu plus bas, les aiguilles, les crochets ; ici les bijoux fantaisie, là-bas les canevas... Le tout dans une ambiance feutrée.

L'envie de partager. Toutefois, aujourd'hui ce n'est pas tant la mercerie qui retient l'attention, mais l'initiative dont la propriétaire est à l'origine : des ateliers manuels et créatifs, ouverts à tous. Lorsqu'on lui demande d'où lui est venue cette idée, Jeanine répond net : « La passion des activités manuelles et l'envie de partager ». En tenant un commerce de détail de coutures, elle est amenée à conseiller et souvent expliquer certaines techniques à ses clientes. Rien d'étonnant à ce qu'elle pratique donc. Sauf que Jeanine est passionnée ! Alors

elle teste, s'entraîne et l'avoue volontiers : « Je peux passer des heures sur des tutos internet pour apprendre une technique ou même créer des accessoires, parce que je ne trouve pas dans le commerce ce que je cherche. » Alors, une idée commence à germer... « Et si je partageais ça avec mes clientes ? ».

Et voilà comment cet automne Jeanine a créé son premier atelier : « Fleurs de tissu ». Sur deux heures (en moyenne), elle enseigne aux participants comment plier et coller des bouts d'étoffe jusqu'à obtenir une magnifique fleur. En fonction des envies de chacun, la fleur devient une broche, une barrette, un rond de serviette... Les déclinaisons ne manquent pas !

Côté thématique, Jeanine se montre créative : pliage de serviette, fleurs en fonction d'occasions spéciales comme Noël, mariage ou Halloween (...). Cet automne, pour la Semaine Bleue organisée par le CCAS de Villard-Bonnot, elle a animé un atelier « papier cadeau ». À quelques semaines de Noël, les participantes ont appris à emballer de manière originale des cadeaux de toute taille et de toute forme : emballage en forme de sac à main, idéal pour un livre ou des étrennes ; une chemise avec nœud papillon pour un jouet, berlingot pour les objets de forme improbable...

En pratique. Les ateliers (6 €) sont proposés par Jeanine, ou sur demande. Les précieux conseils sont prodigués dans la mercerie, en général les après-midi, à partir de 13 h 30. Les places sont limitées à 4 ou 5 personnes et le matériel est fourni. Pour vous inscrire, contactez directement Au Bonheur des Dames, par téléphone ou via la page Facebook de la mercerie. ●



Jeanine Fantato, atelier "papiers cadeaux"



[Initiative]



04 76 71 40 32

06 73 04 94 74



@aubonheurdesdames38

Le Relais Petite Enfance

Le lien précieux entre familles et professionnels de l'accueil des tout-petits !



Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance ?

Situé au Centre Socioculturel de Brignoud, le Relais Petite Enfance est un lieu d'accompagnement, d'informations, d'écoute, d'échanges et de rencontres autour de l'accueil des tout-petits. Il propose un grand nombre de services accessibles gratuitement. Emmanuelle Joseph et Alexina Guillodo sont toutes deux responsables de ce service public. Leurs missions s'articulent autour de 2 axes : informer et accompagner leurs publics.

À qui s'adresse le Relais Petite Enfance ?

La notion de relais est importante. D'ailleurs, on ne parle plus du Relais Assistantes Maternelles (RAM),

mais bien du Relais Petite Enfance (RPE) depuis 2022. Ce changement de nom n'est pas anodin : le REP s'adresse à la fois aux parents et leurs enfants, mais également aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles, gardes à domicile), habitant ou exerçant sur Villard-Bonnot, Froges ou Laval. Il s'agit d'un lieu ressource où chacun trouvera les réponses à ses questions, et bénéficiera d'un accompagnement dédié et personnalisé. L'aide est précieuse puisqu'en travaillant avec les parents et les assistantes maternelles, la mise en relation des uns et des autres est simplifiée ! Et devenir parent-employeur sera plus clair en contactant le Relais ! ●

le RPE pour les parents

- Informe sur les modes d'accueil du territoire.
- Informe sur les aides financières associées.
- Oriente vers des interlocuteurs adéquats.
- Facilite la mise en relation avec des assistantes maternelles ou des gardes à domicile du secteur.
- Accompagne dans les démarches administratives en tant qu'employeur, vos droits et devoirs.
- Propose une écoute en cas de questionnements ou d'inquiétudes liés à l'accueil de votre enfant.

le RPE pour les professionnels

- Organise des temps d'éveils, d'expérimentation et des ateliers avec les enfants que vous accueillez. C'est aussi un temps pour échanger avec les collègues !
- Vous aide dans vos démarches professionnelles (droits, obligations, administratif et formation).
- Permet le partage d'expériences et d'information sur le développement de l'enfant.
- Organise des temps de rencontre entre professionnels.
- Informe sur le métier et les démarches pour devenir assistante maternelle ou garde à domicile.

le RPE pour les enfants

- Propose, en matinée, des temps d'éveil pour les enfants jusqu'à 3 ans (accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile).
- Un endroit où l'enfant fait ses propres expériences sans autre résultat que son amusement et son plaisir dans le jeu.
- Évolue à côté ou avec les autres enfants, à son rythme d'enfant, dans un environnement aménagé.
- Ponctuellement, un autre professionnel de la petite enfance peut intervenir pour animer des séances suivant une thématique spécifique. Sont proposées aussi des séances motricité au DOJO, ou lectures à la médiathèque.
- Un planning avec les dates et les thèmes sont communiqués à l'assistante maternelle.

ON VOUS EXPLIQUE

Au CSC de Brignoud,
le pôle « Petite Enfance »
regroupe 3 entités distinctes

Le Relais Petite Enfance

Lieu de ressource gratuit, pour être informé et accompagné... S'adresse aux parents et aux assistantes maternelles/garde à domicile.

Les Petits Petons

Multi accueil (communément appelé « crèche »), accueil collectif de jeunes enfants par des professionnels.

Le Tipi

Lieu d'accueil enfants et parent gratuit sans inscription le vendredi matin. Lieu de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0-4 ans avec leurs parents, grands-parents...

[A découvrir]

La grande semaine de la petite enfance

Fort de son succès en 2022, le Relais Petite Enfance participe à nouveau à cet événement national avec une semaine dédiée à la petite enfance ! Ainsi en mars, seront proposés des animations et des temps d'échanges sur la petite enfance, ouverts aux professionnels, parents et enfants. Si le programme est en cours d'élaboration, les dates sont d'ores et déjà connues et l'équipe vous donne rendez-vous la semaine du 18 au 25 mars autour du thème « POP ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien ». ●

La journée nationale des assistantes maternelles

Le saviez-vous ? Le 19 novembre est la journée nationale des Assistant(e)s maternel(le)s !

Du côté du Relais Petite Enfance, on compte bien faire connaître le métier et rendre hommage à celles et ceux qui au quotidien veillent sur nos bambins. Il se murmure déjà qu'une exposition sera présentée ! N'hésitez pas à noter la date dans votre agenda. ●

📍 Prendre Rendez-Vous avec le RPE

☎ 04 76 71 59 60 📧 ram1@csc-brignoud.fr

[espace]
ARAGON

[Exposition]

Du mercredi 1^{er} février
au jeudi 16 mars 2023Le sentiment de la montagne
Duo au sommet

© Philippe Mussatto



© Fabrice Nesta



Lassé du quotidien et de la ville ? Prenez un bol d'air frais, tout en restant à Villard-Bonnot. Découvrez les sommets tels que vous ne les avez jamais vus, grâce à cette exposition 100 % montagne ! Philippe Mussatto et Fabrice Nesta vous invitent à un voyage magique et poétique.

Philippe MUSSATTO

Artiste alpiniste, Philippe Mussatto ne peint pas tant des montagnes que le besoin de montagne et ce qu'il connaît d'elles. C'est dans l'intervalle entre ce qui est vu et ce qui est connu, entre l'image et le signe que se situe son travail de peintre.

Une seule couleur : le bleu indigo, qui nous englobe. Nous sommes alors dans l'image, baignés par la couleur comme la couleur le fait du papier. Travailler le monochrome permet de limiter les choix. La montagne ainsi peinte s'identifie à la couleur, la couleur à l'espace, et l'espace à la lumière.

Bleu, couleur de la mélancolie. Couleur profonde à la pulsation sourde. Couleur propice à la méditation, à l'apaisement des tensions. ●

 Philippe-Mussatto

**Fabrice NESTA**

« Outre tous les fantasmes que la forêt véhicule, je vois d'abord dans celle-ci un jeu de rythme : rythme des troncs, séquence de l'alignement, saccade des droites et des obliques, percée des rayons du soleil dans les feuillages. Autant de raisons de travailler la forêt comme une partition musicale.

Rythme des obliques pour les peintures abstraites, rythme des troncs et des branches dans les dessins, rythme dans l'alternance de dessins noir et blanc et des peintures colorées. Le dialogue entre figuration et abstraction trouve là une nouvelle articulation, plus ténue : c'est moins une confrontation qu'un accord... C'est aussi l'occasion d'aborder un sujet « quotidien » puisqu'en habitant à Grenoble, les montagnes nous cernent de leur présence et que la pratique de la marche (en forêt et en montagne) et du ski font partie de mes activités régulières. » ●

 <https://www.fabricenesta.com/>

À la découverte des univers artistiques de Philippe Mussatto et Fabrice Nesta

A vos Agendas !

Sous réserve des conditions sanitaires
qui seront en vigueur durant cette période**MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT****Ateliers nature****Jusqu'au 28 juin**

Retrouvez le Club Nature tous les mercredis hors vacances scolaires, centré autour de la reconexion à la nature et au rythme des saisons. Un univers dédié est ouvert aux enfants dans le parc, composé d'un petit jardin potager, de cabanes créées au fil des mercredis, d'accueils ponctuels de mini-animaux de ferme, d'ateliers "brico-nature".

Chaque semaine, les enfants sont sensibilisés à une technique ou thématique particulière et/ou sont invités à participer à un atelier. Le contact régulier avec la vie animale et végétale permet la compréhension des phénomènes du vivant liés au rythme des saisons. Le club CPN (Connaître et Protéger la Nature), destiné au jeune public, est animé par Elles et Cie et organisé en partenariat avec l'association. ●



Renseignements auprès d'Elles et Cie, 07 64 08 44 60

La force de l'eau, la force de l'art**Tous les premiers dimanches du mois jusqu'au 3 septembre**

Visites guidées régulières sous la conduite d'un guide professionnel.

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques, l'ancienne habitation de la famille Bergès vous plonge dans le bouillonnement industriel, technique, social, intellectuel et artistique de l'entre-deux siècles : la fin du XIX^e et le début du XX^e. Vous partez à la rencontre d'Aristide Bergès, ingénieur touche-à-tout, papetier visionnaire et pionnier de l'énergie hydraulique de "haute chute". ●



Renseignements : 04 38 92 19 60

**[espace]
ARAGON****Spectacles à venir****Huitième jour****Vendredi 24 février, à 20 h » Cirque**

Cirque d'enfants terribles/sport extrême d'appartement
Par La Mob à Sisyphe - Tout public, dès 6 ans

Une bête ordinaire**vendredi 24 mars à 20 h » Théâtre**


Par Le Zéphyr - Tout public, dès 14 ans

Vrai**Vendredi 7 avril, à 19 h 30 » Théâtre**

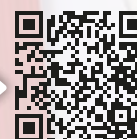
Par la Compagnie Sacékripa - Tout public, dès 8 ans

Sous le Manteau**Mercredi 26 avril, à 10 h » Danse**

Par la Compagnie Sur le Tas - Jeune public, dès 3 ans

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr -  Espace Aragon

Retrouvez les programmations



ARAGON

Maison Bergès

Dans votre commune**Conseils municipaux****Mardi 28 février 2023 / Mardi 28 mars 2023**A 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie**Carnaval****Samedi 18 mars**Lieu et heure de rendez-vous seront
communiqués sur les supports de la Commune**Foire de printemps****Dimanche 2 avril à Lancey**

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe
« Ma voix, ma ville »



En ce début d'année, nous présentons tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé à tous les Villardiens, à toutes celles et ceux qui œuvrent pour notre commune, parents d'élèves, commerçants, membres des associations locales...

Nous ne vous parlerons ni de guerre, ni d'inflation, ni de réforme des retraites, ni de risque de coupures d'électricité inimaginable pour nous originaires du berceau de la houille blanche... Les médias s'en chargent suffisamment au quotidien...

2023, c'est la mi-mandat. Et oui déjà ! Ces trois premières années, très particulières, ont été empêchées, contre-carrées parfois, et le temps passe...

2023 marque donc une étape essentielle dans la construction de la « cité » que nous voulons pour demain. Une ville durable, une ville inclusive et une ville accessible, une ville où l'on se sent bien, une ville en mutation. L'été 2022 avec sa sécheresse nous aura rappelé à quel point l'urgence climatique est un chantier majeur pour notre avenir et que nous devons en tenir compte à chacune de nos réalisations.

Malgré le contexte, nous sommes persuadés que cette nouvelle année pourra apporter le meilleur à chacun d'entre vous ainsi qu'à notre commune, en préservant notre cadre de vie et notre sécurité. ●

mavoixmaville@gmail.com - Facebook : [@mavoixmaville](https://www.facebook.com/mavoixmaville)



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



Toute l'équipe "De l'Ambition pour Villard-Bonnot" vous adresse leurs meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année de santé et de joie pour vous et vos proches !

Découvrez au fil des actualités, les actions de vos élus, les hommes et les femmes de votre majorité municipale dans les pages de ce magazine informatif et utile, au service de tous les Villardiens.

Nombreux sont les travaux menés par vos élus qui s'engagent au quotidien. Tous œuvrent et donnent de leur temps pour le bien vivre sur notre Commune. En réaffirmant ici notre engagement avec transparence avec vous, guidés uniquement par l'intérêt général envers tous les Villardiens, nous restons concentrés sur les réalisations d'amélioration et les actions de solidarité auprès des habitants.

Vous souhaitez nous soutenir, participer ou nous rejoindre pour plus d'information ?

Vous ne trouvez pas toutes les réponses à vos questions en lisant ce magazine ou lors des réunions publiques ?

Vous n'arrivez pas à utiliser l'application mobile sur votre smartphone, le site internet ou la page Facebook de la Ville de Villard-Bonnot pour suivre les actualités ?

Vos élu(e)s de la majorité, vos référents de votre quartier sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous expliquer le sens des actions et des réalisations pour le bien vivre sur Villard-Bonnot.

En vous remerciant pour votre confiance, nous vous souhaitons une très belle année !

Fidèlement, votre équipe « de l'Ambition pour Villard Bonnot »

patrickbeau.vb2020@orange.fr
www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Béatrice SOLLIER**,

Pascale LANGUILLE, **Hervé DUBOCHAUD**,

Joëlle CACCIATORE, **Sabine LARRIU**,

Jérôme BIGLIA

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Gisèle MINASSIAN, **Jean-Pierre MIOZZO**,

Denise DEDEBAT, **Soraya BOUMECHACHE**,

Yann OROY, **Jean-Claude TORRECILLAS**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



VILLARD-BONNOT

Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42

bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Services techniques

04 76 45 79 45

services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h

04 76 45 79 55

polelogement@villard-bonnot.fr

Scolaire

Accueil téléphonique

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil physique : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

04 76 45 79 53

scolaire@villard-bonnot.fr

Périscolaire

Accueil téléphonique et physique

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

04 76 45 96 94

periscolaire@villard-bonnot.fr

Vie associative

Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

associations@villard-bonnot.fr

Urbanisme

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Accueil physique

sur rendez-vous uniquement

04 76 45 79 45

urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en direct sur Teams,
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des
sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en
ligne ou sur l'application mobile.

www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus

Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]



Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie
de garde proche de son domicile,
trois solutions à votre disposition

39 15

www.servigardes.fr

Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr

A FLASHER

pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Cars Région

04 26 16 38 38

www.carisere.auvergnerhonealpes.fr

La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

04 76 45 79 45

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Meruze

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 99 70 00

servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

services.techniques@villard-bonnot.fr

Calendrier 2023

09.02 ; 13.04 ; 08.06 ; 14.09 ; 09.11

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

Etat Civil

• NAISSANCES •

Certaines mairies n'autorisent pas – par défaut – la publication des avis de naissance. Si vous souhaitez que celui de votre enfant apparaisse dans le V+B infos, envoyez les éléments au service communication de Villard-Bonnot.

• DÉCÈS •

PETIOT Alain 5/11/2022
POIRON Gisèle, épouse LAMARCA 8/11/2022
SEGAUD André 20/11/2022
CORONA Giovanni 25/11/2022
MIRA Yvonne, épouse BLANQUET 29/11/2022
GOURSON Huguette, ép. RODRIGUES 3/12/2022
CALVIN Josette, épouse LOUYS 8/12/2022

• MARIAGE •

THOMAS Marion & ALMON Morgan 24/09/2022

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

Permanences

Jérémie Iordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère

Membre de la Commission des lois
constitutionnelles, législation et
administration générale de la République
(secrétaire)

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la
commune et uniquement sur rendez-vous.

Le 1^{er} samedi de chaque mois

04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du
Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

Mairie de Villard-Bonnot, 1^{er} étage

Tous les 4^{ème} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M^{me} Nina Catalano

Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Myriam Koudlanski

Mairie de Villard-Bonnot

Le mercredi de 14h à 15h

le dauphiné

Correspondants locaux

Michel Mancip @mancip.michel@outlook.fr

Sophie Philippe @sophie.philippe17@gmail.com

NOUVEAU

